



La Dépêche du 4 septembre 2020

560 mots

rentrée. Le préfet veut « anticiper » pour éviter une dégradation de la situation sanitaire

Le préfet de l'Eure a lui aussi fait sa rentrée cette semaine. Entouré du délégué territorial de l'ARS, et de l'inspecteur d'académie, Jérôme Filippini a largement axé son propos sur l'évolution de la situation sanitaire.

Délinquance, incendie, sécurité routière (autant de bilans estivaux), relance de l'investissement public, le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, a abordé de nombreux sujets lors de sa conférence de presse de rentrée, mercredi 2 septembre. Mais le contexte sanitaire et l'épidémie de Covid-19 ont largement occupé les propos, les siens mais également ceux de Philippe Luccioni-Michaux, délégué territorial de l'Agence régionale de santé et de Laurent Le Mercier, inspecteur d'académie.

« **La situation sanitaire a été plutôt favorable pendant l'été**, a rappelé Philippe Luccioni-Michaux. **Mais le seuil d'attention sur le taux d'incidence [le nombre de cas positifs pour 100 000 habitants, N.D.L.R.], 10 cas pour 100 000 habitants, a été dépassé le 21 août. Depuis, on constate une progression régulière du virus.** » Aujourd'hui, le taux d'incidence est de 26/100 000 à l'échelle régionale, et de 21 dans l'Eure, des chiffres bien en deçà du taux national (53). « **Ça doit nous conduire à anticiper** », estime Jérôme Filippini.

Responsabilité individuelle

L'heure est donc aux consignes de prudence. « **La rentrée est placée sous le signe d'une reprise lente mais réelle de l'épidémie de coronavirus** », alerte Jérôme Filippini. Le mot d'ordre est encore et toujours la responsabilité individuelle, sur le respect des gestes barrières, du port du masque, « **bienvenu le plus possible** » (le préfet l'a rendu obligatoire sur les marchés, foires et brocantes de plein air et aux abords des établissements scolaires et incite à le porter également « **dans des lieux où on n'est pas obligé de le faire** ») mais aussi, désormais, à propos du dépistage, qui se développe. Plusieurs sessions ont eu lieu au mois d'août et de nouvelles permanences seront organisées ces prochains jours à Giverny, Evreux, Louviers, Pacy-sur-Eure, Ezy-sur-Eure et Gaillon. Autre préoccupation du préfet : porter davantage attention aux personnes vulnérables. « **On les aime, nos aînés !**, clame Jérôme Filippini. **Il faut donc les protéger** ».

Trois hypothèses pour l'enseignement

La rentrée scolaire s'est, elle aussi, déroulée dans ce contexte particulier. « **Le principe de base est l'obligation scolaire** », a rappelé Laurent Le Mercier. Obligation scolaire et respect, là encore, d'un protocole sanitaire strict : gestes barrières, distanciation autant que possible, port du masque pour les enseignants, les personnels, les collégiens et les lycéens, etc. L'Education nationale suit évidemment attentivement l'évolution de la circulation du virus. Trois « **hypothèses** » ont été dégagées, en fonction de celle-ci : « **Si le virus circule modérément, comme actuellement, on est dans une rentrée 'normale' au regard de la mise en oeuvre du protocole. Si le virus circulait de manière plus intensive, le protocole prévoit une réduction des capacités d'accueil des établissements et on fonctionnerait comme après le confinement, avec des demi-groupes de moins de 15 élèves, présentiel/distanciel. Enfin, s'il existe des clusters dans certains endroits, le préfet peut être amené à prendre des arrêtés de fermeture d'école ou de classe** ».

Florent Lemaire



Jérôme Filippini était entouré de Philippe Luccioni-Michaux, délégué territorial de l'Agence régionale de santé et de Laurent Le Mercier, inspecteur d'académie.